



**ASSOCIATION AGRÉÉE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU
MILIEU AQUATIQUE DE COLOMBIER – FONTAINE**
7 rue de Saint-Maurice – 25260 COLOMBIER-FONTAINE Tél. 06.82.13.07.58

Assemblée Générale Annuelle

Exercice 2021

Organisée « en distanciel »

Avec consultation écrite et vote par correspondance

Délai de réponse :

06 Février 2022 à minuit.

Ordre du jour:

- 1) Notice explicative sur l'organisation de l'Assemblée Générale.
- 2) Rapport d'Activité 2021.
- 3) Rapport Financier de l'Exercice 2021.
- 4) Budget Prévisionnel 2022.
- 5) Programme Prévisionnel d'Activité 2022.

1) NOTICE EXPLICATIVE SUR L'ORGANISATION DE L'AG : **A lire impérativement**

- a. Avant tout merci à tous ceux qui vont participer à notre AG de l'exercice 2021 qui revêt, à nouveau comme en 2020, un caractère spécifique puisque la pandémie liée au COVID-19 nous contraint de l'organiser « en distanciel » et par correspondance.
- b. Nous souhaitons que celle-ci se déroule dans les meilleures conditions possibles et dans le respect de la loi.
- c. Nos adhérents seront informés suivants **3 circuits** et au moins 15 jours avant la date :
 - i. Par mail via Info Pêche,
 - ii. Par un article dans l'Est Républicain,
 - iii. Par affichages sur les panneaux communaux.
- d. Pour participer activement à cette Assemblée Générale, nos adhérents devront prendre connaissance des documents déposés sur notre site internet www.aappma-colombier-fontaine.fr, en cliquant sur **« L'Actualité »** puis sur **« Assemblée Générale 2022 »**
- e. Ces documents sont les suivants :
 - i. Le présent document composé de :
 - La notice explicative sur l'organisation de l'AG.
 - Le Rapport d'Activité de l'exercice 2021,
 - Le Rapport Financier de l'exercice civil 2021, validé par nos commissaires aux comptes,
 - Le Budget Prévisionnel de l'exercice 2022,
 - Le Programme d'Activité 2022 proposé par le CA,
 - ii. Un bulletin réponse afin de vous permettre :
 - D'approuver ou non le Rapport Financier 2021,
 - D'adopter ou non le Budget Prévisionnel 2022,
 - D'adopter ou non le Programme d'Activité 2022 proposé par le CA.
 - De faire, éventuellement, des remarques et des propositions.

ATTENTION : pour être validé, votre bulletin réponse devra nous parvenir, par mail, le 06 Février 2022 à minuit au plus tard, à l'adresse suivante :
aappma.colombier@gmail.com
- f. Les décisions prises, à l'issue de cette consultation, feront l'objet d'un procès-verbal établi par notre secrétaire, qui mentionnera :
 - i. La date à laquelle les documents ont été mis à disposition,
 - ii. La liste des documents adressés aux membres,
 - iii. Les textes des propositions faites par les membres qui ont participé à l'AG,
 - iv. L'identité des membres ayant adressé une réponse reçue au plus tard à la date d'échéance.
 - v. Pour chaque décision proposée par le CA, le résultat de la consultation écrite.

2) RAPPORT d'ACTIVITÉ 2021:

a) Rappel des principaux faits marquants de l'année 2021:

- i) La suppression d'un certain nombre de réunions en présentiel et d'opérations d'entretien sur nos lots de pêche (COVID oblige)

- ii) Une situation hydrologique catastrophique avec forte prolifération d'algues en particulier dans le canal. Pas de solution d'amélioration si ce n'est qu'une introduction d'un poisson herbivore appelé « Amour Blanc » proposé par notre Chargé de Mission pour l'Alevinage 2022 : étude en cours.
- iii) Une journée d'initiation au loisir pêche et de sensibilisation à l'écosystème aquatique avec 12 ados des FRANCAS de Colombier Fontaine qui s'est déroulée à l'étang de Beutal.
- iv) Le renforcement de notre garderie par la venue d'un 3^{ème} Garde Particulier.
- v) MM. Roland MONNIER et Sébastien BATAILLARD ont été élus membres du CA le 25/02/2021. Ils assurent les fonctions d'Auxiliaire Nature (AN)
- vi) Amélioration de fonctionnement de notre association par la mise en place d'outils bureautiques mis à la disposition des Chargés de Missions.
- vii) Forte participation de notre AAPPMA dans l'entretien du ruisseau de notre village, saluée par le maire.
- viii) Les élections de renouvellement du CA prévues fin 2020 et reportées d'un an, ont eu lieu le 17 Octobre 2021 : notre BUREAU s'est enrichi d'un Vice-Président et d'un Secrétaire Adjoint.
- ix) Fin 2021, notre dévoué secrétaire Jacques POULETTE a passé la main après 16 ans de bons et loyaux services, qu'il en soit ici remercié par tous. Il restera en retrait mais a accepté de rejoindre le groupe des FONCTIONS D'APPUI de notre association afin de former son successeur malgré les difficultés de communication dues à la pandémie.

b) Vente des cartes de pêche en 2021:

- i) Voir tableau ci-dessous :
 - (1) 418 cartes vendues dont 86 chez les dépositaires de la région.
 - (2) 63 vendues par Max Wheel, notre dépositaire.

Produit	Quantité
Carte interfédérale Personne majeure URNE 2021	72
Carte Personne majeure - Offre d'automne 2021	1
Carte Personne majeure 2021	124
Carte promotionnelle Découverte Femme 2021	12
Carte Personne mineure 2021	25
Carte Parrainage Mineure 2021	2
Carte promotionnelle Découverte -12 ans 2021	44
Carte Parrainage Découverte -12 ans 2021	9
Carte promotionnelle Hebdomadaire 2021	2
Carte Journalière 2021	68
PassPêche 2021 Mineur	24
Vignette Union Réciprocitaire du Nord-Est (URNE)	2
Option annuelle Carpe de Nuit Réciprocitaire	31
Frais de livraison	
Frais de dossier	2
Totaux	418

c) Alevinage 2021:

- i) 6875 € d'empeusement dont : 506 kg de truites arc en ciel, 200 kg de carpes, 70 kg de black-bass et 150 kg de brochets.

d) Garderie:

- i) 97 contrôles effectués par les 3 Gardes de Pêche Particuliers, de nombreux rappels à l'ordre (actions de pêche dans les écluses et autres, pas de PV mais beaucoup de pédagogie et de sensibilisation au respect du règlement)
- ii) Notre nouveau Garde, Bernard COQUERET, a passé ses examens avec succès, il est en poste depuis le 1^{er} Janvier 2021.

e) Site internet :

- i) RAS, n'hésitez pas à le visiter, vous y trouverez de bons renseignements et vous pourrez nous faire part de vos idées d'améliorations en utilisant la page « contact »
- ii) La mise à jour du site est assurée par notre dévoué Webmaster Denis, qu'il en soit ici remercié.
- iii) 1748 utilisateurs en 2021, 13168 pages consultées, 3 pages par utilisateurs.

f) Rampe de mise à l'eau des Beussières :

- i) Concernant la mise en place d'un panneau de signalisation au bord de la route, la FD25 nous informe que ce n'est pas pris en compte pour ce type de site à but non commercial.
- ii) Concernant les roches agressives pour les barques : la FD25 nous informe également que si nous voulons les extraire, une demande d'autorisation doit être faite auprès de la DDT. La situation actuelle avait été validée par tous lors de la création de cette rampe.
- iii) Affaire à suivre !!

g) Étang de Beutal:

- i) Très fréquenté par nos seniors et les jeunes pêcheurs en quête de trophée.
- ii) Les travaux d'élagages des branches en surplomb sur l'étang, prévus sur le secteur de l'île, ont été reportés (COVID !!)

h) Gestion des cormorans :

- i) Prélèvement autorisé de 48 oiseaux pour la période allant du 12 Septembre 2021 au 28 Février 2022 sur notre secteur (Doubs Moyen)

i) Revue « La pêche et les Poissons »

- i) Un circuit de diffusion a été mis en place : Joël BÉGUÉ, Roland MONNIER, Jean-Luc VAUTHERIN, Denis BONGARDEN (notre Webmaster, pour mise d'informations sur le site éventuellement) puis Gilles COURTOT, notre secrétaire, pour archivage.
- ii) Distribution de ces revues dans les écoles: l'opération 2021 sera poursuivie en 2022.

j) Nouveau Bureau élu pour 2022 : Président : Joël BÉGUÉ / Vice-Président : Roland MONNIER / Trésorier : Alain CHOIGNARD / Secrétaire : Gilles COURTOT / Secrétaire adjoint: Joël BÉGUÉ.

k) Chargés de mission : l'activité des chargés de mission, en 2021, s'est considérablement réduite vu les contraintes sanitaires imposées par la COVID19. Cela n'a pas eu d'incidences négatives sur la vie de notre AAPPMA. Seuls les chargés de missions TEP (Travaux-Environnement-Pollution) et IDE (Idée-Developpement) n'ont pas atteint les objectifs qu'ils s'étaient fixés.

l) Démissions enregistrées en 2021: D. BONGARDEN et J.BARON.

5) PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2022 PROPOSÉ PAR LE CA:

a) 2022/2026: PRIORITÉ AUX JEUNES:

- i) Comment les séduire ?
- ii) La pandémie actuelle nous oblige à reporter à une date ultérieure la mise en place des actions proposées à la dernière réunion du CA, à savoir :
 - Contacter les mineurs (12/18 ans) ayant pris une carte en 2021 et les inviter à une prochaine réunion, **en présentiel**, afin de définir un programme d'actions correspondant à leurs aspirations et, d'autre part, les intégrer dans notre Conseil d'Administration.
 - Continuer les opérations de sensibilisation à la protection du milieu aquatique auprès des établissements scolaires : *prévue en 2023*.
 - Étendre l'opération « **FRANCAS A BEUTAL** » à d'autres secteurs : voir avec l'AAPPMA de Montbéliard ?

b) Etang de Beutal:

- i) La convention n'est pas encore signée mais notre association s'est engagée, en accord avec le maire de Beutal, à poursuivre la gestion de l'étang en 2022. Nous avons demandé une réduction du coût de la location de ce plan d'eau, une négociation est en cours.
- ii) Le CA demande une convention d'une durée d'un an seulement en attendant les élections de renouvellement du CA de la FD25 qui auront lieu en mars prochain.
- iii) Unemanifestation au profit du TELETHON, en collaboration avec l'AAPPMA de MONTBÉLIARD, est proposée: un accord de principe a été donné mais la décision sera prise au prochain CA.
- iv) Aménagement des berges pour nos pêcheurs SENIORS : à voir avec le maire.
- v) Mettre en place 3 poubelles supplémentaires autour de l'étang : à voir avec le maire.
- vi) Pêche de la carpe avec hameçons sans arpillons (ou écrasé) afin de protéger ce poisson qui, en grande partie, est non prélevé. Cette demande sera étudiée et soumise aux autorités compétentes. Nous en reparlerons.

c) Rampe de mise à l'eau des Beussières :

- i) Monter le dossier de « DEMANDE PRÉALABLE D'INTENTION DE TRAVAUX » et voir avec la FD25 les contraintes de réalisation (études, coûts...)

d) Dépositaire : En 2022, Monsieur Max VICHOT continue d'accueillir les pêcheurs dans son magasin l'ÉTAPE situé 19 quai de la Gare 25260 Saint-Maurice-Colombier au niveau de l'écluse 22.

e) Site internet :

- i) Depuis un an un nouveau système d'accès au site est en place : après avoir ouvert un compte, l'utilisateur pourra accéder à des informations supplémentaires en fonction de son statut.
- ii) Nous conseillons tous nos membres d'ouvrir leur compte, notre secrétaire et notre Webmestre sont à leur disposition pour les accompagner dans la démarche.

f) **Alevinage 2022 : voir tableau ci-après.**

AAPPMA de Colombier-Fontaine PROPOSITION ALEVINAGE 2022						Fait le:08/01/2022	
LIEUX	Types de poissons	Quantités (réelles en 2021 et prévisionnelles pour 2022)		Coûts (réels en 2021 et prévisionnels pour 2022)		Mise en place	Prix / kg HT
		2021	2022	2021	2022		
C A N A L	Carpes	100	100	295,00	295,00	50 kg entre les écluses 20 et 21 50 kg entre les écluses 22 et 23 Lots N° 97 et N° 99	2,95 €
	Black bass	30	60	600,00	1194,00	60 kg entre les écluses 22 et 23	19,90 €
	Sandres	40	0	800,00	0,00		20,00 €
	Truites	120	120	516,00	516,00	60 kg entre les écluses 20 et 21 60 kg entre les écluses 22 et 23 Lots N° 97 et 99	4,30 €
	amour blanc	0	30	0,00	225,00	entre ecluse 21 et 23	7,50 €
D o u b s	Brochets	150	100	1725,00	1150,00	50 kg Mise à l'eau des Beussière à Longevelle 50 kg au lieu dit le Chatelot Lots N° 86 et 87	11,50 €
	Truites	300	200	1290,00	860,00	Parcours truites entre le pont de Colombier-Fontaine et la passerelle de Longevelle sur le Doubs Lot N° 98	4,30 €
BEUTAL	Black bass	40	30	796,00	597,00	pour ouverture de mars	19,90 €
	Carpes	100	100	295,00	295,00	ouverture de mars	2,95 €
	Truites	80	80	344,00	344,00	pour l'ouverture de Mars	4,30 €
	amour blanc	0	10	0,00	75,00	pour ouverture de mars	7,50 €
TOTAUX		960	820	6661	5 551,00 €		
				7027,355	5 856,31 €	TTC	
les amours blancs sont des poissons herbivores pour essayer d'endiguer la prolifération des algues							
cet alevinage est soumis à l'approbation de la DDT ; une demande est en cours.							
Synthèse par types de poissons							
		réalisé en 2021		proposé pour 2022			
		kg	€	kg	€		
	truites	500,00	2150,00	400,00	1720,00		
	black	70,00	1396,00	90,00	1791,00		
	carpes	200,00	590,00	200,00	590,00		
	brochets	150,00	1725,00	100,00	1150,00		
	sandres	40,00	800,00	0,00	0,00		
	amour blanc	0,00	0,00	40,00	300,00		
		960,00	6661,00	830,00	5551,00		
		TTC	7027,36		5856,31		

Le secrétaire,
Gilles COURTOT

Le trésorier,
Alain CHOIGNARD

Le président,
Joël BÉGUÉ